

Fonds de Revenu Actions Palos

États financiers

30 Juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

Fonds de Revenu Actions Palos

Notice

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires ci-joints.

Fonds de Revenu Actions Palos

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Au 30 juin 2016 \$	Au 31 décembre 2015 \$
Actif		
Actifs courants		
Placements	21 616 373	20 163 672
Trésorerie	360 912	154 653
Charges payées d'avance	13 799	-
Montants à recevoir pour les placements vendus	267 690	-
Souscriptions à recevoir	402 275	-
Revenus à recevoir	44 407	50 936
	<u>22 705 456</u>	<u>20 369 261</u>
Passif		
Passifs courants		
Achats de placement à payer	151 040	-
Distributions à payer	72 990	148 966
Créditeurs et charges à payer	32 845	29 983
Frais de gestion à payer	-	274
Prime de rendement à payer	-	110 290
	<u>256 875</u>	<u>289 513</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>22 448 581</u>	<u>20 079 748</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	17 827 143	17 441 588
Série F	4 621 438	2 638 160
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, par part		
Série A	5,94	5,93
Série F	6,18	6,13

Approuvé par le gestionnaire, Gestion Palos Inc.

(s) Charles Marleau

_____, administrateur

(s) Robert Boisjoli

_____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de Revenu Actions Palos

États du résultat global

Pour les périodes closes les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Note	2016 \$	2015 \$
Revenus			
Revenus de dividendes		245 350	257 720
Revenus d'intérêts à des fins de distribution		66 823	76 771
Autres variations de la juste valeur des placements			
Gain net réalisé sur la vente de placements		665 343	1 026 733
Variation nette de la plus-value latente sur les placements		467 802	21 216
Total des revenus, montant net		1 445 318	1 382 440
Charges			
Frais de gestion	8	163 852	172 076
Primes de rendement	8	-	168 134
Frais d'administration et autres honoraires		41 676	39 246
Honoraires du fiduciaire		6 842	6 804
Honoraires d'audit		20 675	15 165
Frais juridiques		7 666	11 015
Frais bancaires et intérêts		3 160	2 249
Frais du comité d'examen indépendant		5 951	5 918
Coûts de transactions		42 692	18 127
Retenues d'impôts		1 962	4 079
Total des charges, montant net		294 476	442 813
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		1 150 842	939 627
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série			
Série A		921 082	828 269
Série F		229 760	111 358
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, par part			
Série A		0,31	0,29
Série F		0,41	0,33

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de Revenu Actions Palos

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les périodes closes les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Série A		Série F	
	2016 \$	2015 \$	2016 \$	2015 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	17 441 588	19 195 000	2 638 160	1 873 710
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	921 082	828 269	229 759	111 358
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(36 578)	-	(21 995)	-
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(520 742)	(805 363)	(103 724)	(113 049)
Remboursement de capital	(325 641)	(339 872)	(58 404)	(37 241)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(882 961)	(1 145 235)	(184 123)	(150 290)
Transactions sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	627 156	1 257 355	1 823 467	1 267 907
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	667 042	850 014	179 140	133 436
Rachat de parts rachetables	(946 764)	(1 451 063)	(64 965)	(334 740)
Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	347 434	656 306	1 937 642	1 067 603
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	385 555	339 340	1 983 278	1 028 671
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	17 827 143	19 534 340	4 621 438	2 902 381

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de Revenu Actions Palos

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 150 841	939 627
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	(195 095)	(9 096)
Gain net réalisé sur la vente de placements	(665 343)	(1 026 732)
Variation nette de la plus-value latente sur les placements	(467 802)	(21 216)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	11 635 828	11 351 472
Achats de placements	(12 072 034)	(11 377 504)
Frais payés d'avance	(13 799)	-
Revenus et autres montants à recevoir	6 529	13 945
Créditeurs et charges à payer	2 862	271
Frais de gestion à payer	(274)	506
Prime de rendement à payer	(110 290)	168 134
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	<u>(728 577)</u>	<u>39 407</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(296 879)	(310 267)
Produit de l'émission de parts rachetables	2 048 348	2 574 923
Montants versés au rachat de parts rachetables	(1 011 729)	(1 798 821)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	<u>739 741</u>	<u>465 835</u>
Perte de change sur la trésorerie	<u>195 095</u>	<u>9 096</u>
Variation nette de la trésorerie au cours de la période	<u>206 259</u>	<u>514 338</u>
Trésorerie à l'ouverture de la période	<u>154 653</u>	<u>455 982</u>
Trésorerie à la clôture de la période	<u>360 912</u>	<u>970 320</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus	68 685	81 659
Dividendes reçus	249 997	265 765

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal ou taux de dividende	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Obligations					
Obligations convertibles					
Boralex Inc.	30 juin 2020	4,500 %	300 000	300 000	344 820
Chemtrade Logistics Inc.	30 juin 2021	5,250 %	240 000	240 000	242 760
DH Corp.	30 sept. 2020	5,000 %	350 000	350 000	359 590
Northland Power Inc.	30 juin 2020	4,750 %	250 000	250 000	275 000
Services financiers Élément	30 juin 2019	5,125 %	250 000	259 525	269 375
Total – Obligations convertibles				1 399 525	1 491 545
Obligations de sociétés					
Canadian Energy Service & Technology Corp	17 avril 2020	7,375 %	250 000	264 375	236 250
DHX Media Ltd.	2 déc. 2021	5,875 %	500 000	500 000	492 500
Parkland Fuel Corp.	28 mai 2021	5,500 %	200 000	200 000	202 000
Total – Obligations de sociétés				964 375	930 750
Total – Obligations				2 363 900	2 422 295
Actions ordinaires					
Biens de consommation discrétionnaire					
Cineplex Inc.			5 000	221 249	257 900
DHX Media Ltd - Class B			37 000	301 873	244 200
Dollarama Inc.			4 500	354 006	405 900
Enercare Inc.			15 000	231 375	256 500
Goeasy Ltd.			11 000	215 885	202 290
Imvescor Restaurant Group Inc.			40 000	106 381	108 000
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.			8 000	283 418	302 720
Linamar Corp.			7 000	324 149	322 140
Martinrea International Inc.			20 000	202 140	160 000
Restaurant Brands International Inc.			8 000	396 139	430 240
Sleep Canada Holdings Inc.			17 000	279 822	404 940
Spin Master Corp.			13 000	345 800	346 450
Stingray Digital - subordonnée			40 120	306 602	280 840
Total – Biens de consommation discrétionnaire				3 568 839	3 722 120

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard – cat. B	5 000	232 426	277 400
Cott Corporation	13 000	239 885	234 780
Maple Leaf Foods Inc.	14 000	301 883	386 260
Ten Peaks Coffee Co Inc.	15 000	113 250	118 650
Total - Biens de consommation de base		887 444	1 017 090
Energie			
ARC Ressources Ltd.	19 000	334 446	420 090
CalFrac Well Services Ltd.	25 000	93 708	97 000
Canadian Energy Services Technologies	70 000	410 476	284 900
Canyon Services Group Inc.	15 000	86 096	84 750
Crescent Point Energy Trust (New)	17 000	338 785	346 970
Enbridge Inc.	8 000	344 105	437 840
Keyera Corp.	15 200	518 285	600 704
Pembina Pipeline Corp.	9 000	280 267	353 340
Secure Energy Services Inc.	54 000	655 625	476 820
Tamarack Valley Energy Ltd.	75 000	205 898	275 250
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	200 000	271 250	254 000
Vermilion Energy Inc.	8 300	370 325	341 462
Whitecap Resources Inc.	45 000	547 329	444 600
Total – Énergie		4 682 595	4 417 726
Services financiers			
Alaris Royalty Corp.	11 000	331 086	315 370
American Hotel Income Properties REIT	25 500	261 904	268 770
Bank of Nova Scotia	4 000	208 179	253 240
Goldman Sachs Group Inc.	1 600	316 613	307 477
Intact Financial Corp.	4 200	385 243	387 618
Keycorp	10 000	136 426	142 921
La Banque Toronto-Dominion	13 514	534 390	749 757
Royal Bank of Canada	10 000	755 462	763 400
Services financiers Élément	15 000	211 165	205 500
Société Financière Manuvie	13 000	279 500	229 710
Sun Life Financial Inc.	12 000	453 658	509 280
Wells Fargo & Co	6 260	221 533	383 216
Total – Services financiers		4 095 159	4 516 259

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Soins de santé			
Concordia International Corp.	6 000	178 980	166 980
Knight Therapeutics Inc.	19 700	157 600	163 510
Sienna Senior Living – bon de souscription	10 000	158 500	170 900
Total - Soins de la santé		495 080	501 390
Industries			
Badger Daylighting Ltd.	15 000	395 856	337 500
Black Diamond Group Inc.	15 000	76 238	80 850
Héroux-Devtek Inc.	12 000	145 306	180 000
Morneau Shepell Inc.	13 635	142 329	241 885
Waste Connections Inc.	2 999	245 613	279 927
WSP Global Inc.	9 000	339 002	355 680
Total – Industries		1 344 344	1 475 842
Technologies de l'information			
CGI Group Inc. – cat. A	4 000	227 998	220 760
Kinaxia Inc.	4 000	143 414	207 520
Shopify Inc.	6 000	219 887	238 560
Total – Technologies de l'information		591 299	666 840
Matières premières			
Agnico-Eagle Mines	7 000	282 653	483 980
Agrium Inc.	2 684	288 594	313 733
AirBoss of America Corp.	11 000	167 329	155 210
CCL Industries Inc. – cat. B	1 600	219 107	359 744
Goldcorp Inc.	12 000	274 805	296 640
Lundin Mining Corp.	105 000	488 414	457 800
Nevsun Resources Ltd.	60 000	237 957	227 400
Semafo Inc.	30 000	182 633	186 000
Total – Matières premières		2 141 492	2 480 507
Services publics			
Crius Energy Trust	20 800	171 817	174 304
Northland Power Inc.	10 000	157 391	222 000
Total – Services publics		329 208	396 304
Total – Actions ordinaires		18 135 459	19 194 078
Total des placements		20 499 359	21 616 373

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

1 Renseignements généraux

Le Fonds de Revenu Actions Palos (le « Fonds ») a été constitué le 3 janvier 2008 sous le régime des lois de la province de Québec, en vertu d'une convention de fiducie (la « convention »), dans sa version modifiée pour la dernière fois le 26 août 2013, conclue entre Computershare Trust Company of Canada (le « fiduciaire ») et Charles Marleau (le « constituant »). L'adresse du siège social du Fonds est le 1 Place Ville-Marie, bureau 1670, Montréal (Québec). Le Fonds est un fonds d'investissement à capital variable qui répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire et qui est inscrit comme placement enregistré conformément à l'article 204.4 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Les titres de la série A peuvent être achetés depuis le 3 janvier 2008 et ceux de la série F, depuis le 24 février 2012.

À titre de fiducie d'investissement à participation unitaire, le Fonds agit dans l'intérêt des porteurs de parts en achetant, en détenant, en transférant, en cédant et en négociant des titres, ou en investissant dans ces titres, par le biais du fiduciaire et du gestionnaire de fonds d'investissement qui peuvent, à leur discrétion, en décider conformément aux objectifs de placement du Fonds, qui consistent à préserver le capital, à verser un revenu régulier et attrayant et à offrir des rendements accrus grâce aux activités de négociation.

Gestion Palos Inc. est le gestionnaire de fonds d'investissement et le conseiller en valeurs (le « gestionnaire »).

Le conseil d'administration du gestionnaire a autorisé la publication des présents états financiers le 16 août 2016.

2 Mode de présentation et adoption des IFRS

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

3 Résumé des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Comptabilisation

Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les actifs et passifs détenus sous forme de placements du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), y compris certains placements en titres de créance qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les placements non dérivés du Fonds sont désignés comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale et tous les dérivés sont classés dans cette catégorie comme étant détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classée dans les passifs financiers et est évaluée au coût amorti, lequel correspond au montant du rachat. Le montant du rachat correspond à la différence nette entre le total de l'actif, d'une part, et les autres passifs dont les méthodes de comptabilisation sont décrites dans les présentes, d'autre part. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont respectivement classés dans les prêts et créances et les autres passifs financiers, et sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs financiers et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Comptabilisation des revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution présentés dans les états du résultat global correspondent à l'intérêt contractuel, comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf en ce qui concerne les obligations coupon zéro et les prêts, qui sont amortis selon le mode linéaire.

Les gains ou pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou moins-value latente sur les placements sont calculés sur la base du coût moyen. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

La juste valeur des actifs financiers et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments identiques en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Classement des parts rachetables

Les parts rachetables en circulation du Fonds font partie de différentes séries qui ne présentent pas des caractéristiques identiques. Par conséquent, les parts rachetables en circulation du Fonds sont classées dans les passifs financiers conformément aux exigences de la Norme comptable internationale IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »).

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux autres actifs financiers ou passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net réalisé sur la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value latente sur les placements » dans l'état du résultat global.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Le Fonds présente la compensation des actifs financiers et des passifs financiers dans l'état de la situation financière uniquement lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif financier et un passif financier lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal de ses activités et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés hors cote, les prêts de titres, les pensions sur titres, les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer font l'objet d'accords de compensation cadres ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière, puisqu'ils confèrent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières et du découvert bancaire.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9 – *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 porte sur les exigences liées au classement et à l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

IFRS 9 établit un nouveau modèle de classement et d'évaluation des actifs financiers visant à déterminer si un actif financier doit être classé au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce modèle est basé sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier ainsi que sur le modèle économique en vertu duquel il est détenu. Pour le classement et l'évaluation des passifs financiers, la nouvelle norme reprend essentiellement les exigences actuelles de l'IAS 39.

La norme introduit également un modèle unique de dépréciation des actifs financiers nécessitant la comptabilisation des pertes de crédit attendues plutôt que celle des pertes subies tel que l'exige le modèle de dépréciation actuel. Le modèle prévoit une approche en plusieurs étapes et fondée sur l'évolution de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

Enfin, IFRS 9 inclut un nouveau modèle pour la comptabilité de couverture afin de mieux harmoniser celle-ci avec les activités de gestion des risques.

IFRS 9 entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Fonds évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme et n'a pas encore déterminé s'il adoptera la nouvelle norme de façon anticipée.

IFRS 7 – *Instruments financiers*

L'information à fournir sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. Les amendements à IFRS 7 consistent en des informations additionnelles requises pour la transition de l'IAS 39 à IFRS 9.

4 Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants et exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajusté pour tenir compte de l'absence de liquidité, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à la question de savoir si l'activité du Fonds consiste à investir afin de

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

bénéficiaire d'un rendement global aux fins de l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers selon IAS 39. Les jugements les plus importants résident dans la détermination que l'option de la juste valeur peut être appliquée à tous les placements du Fonds, celui-ci étant géré sur la base de la juste valeur.

5 Risques associés aux instruments financiers

Facteurs de risque

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix) et le risque de concentration. Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Ces risques sont atténués par une sélection prudente de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux directives de placement du Fonds. Les risques sont évalués d'après une méthode qui tient compte de l'incidence attendue des changements raisonnablement possibles des facteurs de risque pertinents sur le résultat et l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds.

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance. Lorsqu'il choisit des titres à revenu fixe pour le Fonds, le gestionnaire tient compte de facteurs tels que le rendement des titres de créance, le risque de fluctuation des taux d'intérêt, le risque de crédit, la structure du capital de l'émetteur, l'écart de crédit et la durée. Une analyse sommaire de la qualité de crédit du portefeuille de titres de créance du Fonds aux 30 juin 2016 et 31 décembre 2015 est présentée ci-dessous.

	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 décembre 2015</u>
Notation de crédit	% du total des titres à revenu fixe	% du total des titres à revenu fixe
BB	28,7	27,5
B	9,8	9,2
Non noté	61,5	63,3
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Source : Standard & Poor's

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

Toutes les transactions de portefeuille visant des titres sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres sont reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. En outre, le Fonds conserve sa trésorerie dans des institutions de qualité ayant une notation de crédit d'au moins A-. Le risque de crédit lié aux revenus à recevoir est limité, car ces revenus à recevoir sont dérivés d'un portefeuille de placements diversifiés.

L'exposition maximale du Fonds au risque de crédit correspond à la valeur comptable de l'actif présenté dans l'état de la situation financière. Le Fonds ne prévoit subir aucune perte importante en raison des manquements des contreparties.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des obligations liées à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie. Les passifs financiers qui représentent un risque de liquidité éventuel pour le Fonds sont les titres vendus à découvert, les créditeurs et charges à payer, les frais de gestion à payer, les primes de rendement à payer, les rachats à payer et les distributions à payer. La stratégie d'investissement du Fonds consiste à investir dans des titres très liquides et moyennement liquides qui, par conséquent, peuvent être facilement vendus pour respecter les besoins en liquidité.

Le Fonds peut investir dans des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement. Les tableaux qui suivent fournissent une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	30 juin 2016		
Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Total \$
Achats de placements à payer	-	151 040	151 040
Distributions à payer	-	72 990	72 990
Créditeurs et charges à payer	-	32 845	32 845
Parts rachetables	22 448 581	-	22 448 581

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

Passifs financiers	31 décembre 2015		
	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Total \$
Distributions à payer	-	148 966	148 966
Créditeurs et charges à payer	-	29 983	29 983
Frais de gestion à payer	-	274	274
Primes de rendement à payer	-	110 290	110 290
Parts rachetables	20 079 748	-	20 079 748

Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle indiquée ci-dessus soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Pour surveiller le risque, le gestionnaire du Fonds utilise les simulations de crise pour évaluer l'incidence qu'auront sur les portefeuilles les variations anormalement importantes de certains facteurs du marché et les périodes d'inactivité prolongée. Les simulations de crise sont conçues pour cerner les principaux risques et s'assurer que les pertes éventuelles liées à des événements anormaux sont inférieures au seuil de tolérance au risque du Fonds.

Vous trouverez ci-après une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents, et les écarts pourraient être importants.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des actifs monétaires libellés dans des monnaies autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du change.

Le tableau suivant présente les monnaies étrangères auxquelles le Fonds est exposé de façon importante aux 30 juin 2016 et 31 décembre 2015, en dollars canadiens. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes. L'exposition monétaire présente l'effet sur la trésorerie et l'exposition non monétaire présente l'effet sur les placements. Les éléments non monétaires sont composés des placements en titres de capitaux propres et ils sont classés selon la devise dans laquelle ils étaient libellés lors de leur acquisition.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

30 juin 2016						
Monnaie	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et augmentation (diminution) connexe		
	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$
Dollar américain	1 050 983	833 614	1 884 597	52 549	41 681	94 230
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4,7 %	3,7 %	8,4 %	0,2 %	0,2 %	0,4 %
31 décembre 2015						
Monnaie	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et augmentation (diminution) connexe		
	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$
Dollar américain	895 965	1 240 843	2 136 808	44 798	62 042	106 840
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4,5 %	6,2 %	10,7 %	0,2 %	0,3 %	0,5 %

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds détient des titres assortis de taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur. Le Fonds détient également un montant limité de trésorerie portant intérêt à des taux variables qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Le Fonds atténue le risque de taux d'intérêt en surveillant les taux d'intérêt et les échéances des instruments financiers portant intérêts détenus dans son portefeuille. Le tableau qui suit résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les actifs financiers portant intérêt du Fonds évalués à la juste valeur et classés en fonction de la date de réinitialisation des taux d'intérêt contractuels ou de la date d'échéance si celle-ci est la plus rapprochée. Le tableau illustre également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qu'aurait une variation de 1 % des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, en supposant que la courbe des taux se soit déplacée parallèlement et que toutes les autres variables restent constantes.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

	Exposition totale	
	30 juin 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Termes à courir		
De 1 à 5 ans	1 929 795	1 449 500
De 5 à 10 ans	492 500	1 047 475
Total	2 422 295	2 496 975
Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	79 524	47 717
Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (%)	0,4 %	0,2 %

c) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un placement varie en raison de la fluctuation des cours, qu'elle soit causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par des facteurs influant sur tous les titres négociés sur un marché. Le Fonds est exposé au risque de prix en raison de son portefeuille de titres de capitaux propres, qui comprend des actions d'un vaste éventail de secteurs. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme et, par conséquent, sont peu exposés au risque de prix.

Au 30 juin 2016, l'augmentation ou la diminution prévue de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds, si l'indice composé S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes, serait de 939 799 \$ et représenterait 4,2 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (943 748 \$ au 31 décembre 2015, ce qui représente respectivement 4,7 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds).

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds par segment de marché par rapport à la valeur de marché totale des placements.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

Segment de marché	30 juin 2016 %	31 décembre 2015 %
Biens de consommation discrétionnaire	19,5	18,4
Biens de consommation de base	4,7	3,5
Énergie	22,6	19,0
Services financiers	22,1	28,6
Soins de santé	2,3	2,2
Industries	6,8	8,0
Technologies de l'information	4,7	3,8
Matériaux	12,6	10,2
Services publics	4,7	6,3

Pondération par catégorie d'actif	30 juin 2016 %	31 décembre 2015 %
Obligations convertibles	6,6	7,9
Obligations de sociétés	4,1	4,6
Actions ordinaires	85,6	88,0
Autres actifs nets	3,7	(0,5)

Évaluation de la juste valeur

La valeur comptable des revenus à recevoir et autres, des créiteurs et charges à payer, des frais de gestion à payer, des primes de rendement à payer, des rachats à payer et des distributions à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une analyse des instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur. Ceux-ci sont répartis entre les niveaux 1 à 3 en fonction du niveau d'observabilité de la juste valeur.

- Niveau 1 : Cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation ;
- Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne reposent pas sur des données observables sur le marché (données d'entrée non observables).

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

	Au 30 juin 2016			
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – positions acheteur	19 194 078	-	-	19 194 078
Titres à revenu fixe – positions acheteur	1 491 545	930 750	-	2 422 295

	Au 31 décembre 2015			
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – positions acheteur	17 666 697	-	-	17 666 697
Titres à revenu fixe – positions acheteur	1 579 475	917 500	-	2 496 975

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

a) Actions et obligations convertibles

Les positions en actions et en obligations convertibles du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Toutes les actions et obligations convertibles sont classées au niveau 1.

b) Obligations et placements à court terme

Les obligations de sociétés sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les obligations et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2.

Aucun transfert entre les niveaux n'a été fait au cours de ces périodes.

6 Gains et pertes sur les instruments financiers classés par catégorie

Tous les actifs financiers non dérivés du Fonds ont été désignés, au début, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Au 30 juin 2016, la valeur totale des actifs et passifs non dérivés s'établissait à 21 616 373 \$ (20 163 672 \$ au 31 décembre 2015). Tous les passifs dérivés du Fonds sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Au 30 juin 2016, la valeur totale des passifs dérivés s'établissait à 0 \$ (0 \$ au 31 décembre 2015). De plus, la totalité des actifs et passifs financiers du Fonds, à l'exception de ses actifs financiers et passifs financiers non dérivés et de ses passifs dérivés, était comptabilisée au coût amorti.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les gains nets sur les instruments financiers à la JVRN, par catégorie, pour les périodes clos les 30 juin 2016 et 2015.

Catégorie	Gains nets	
	2016 \$	2015 \$
Actifs financiers désignés à la JVRN au début		
Gain latent	467 802	20 446
Gain réalisé	665 343	1 002 339
Total des actifs financiers désignés à la JVRN au début	1 133 145	1 022 785
Passifs financiers à la JVRN détenus à des fins de transaction		
Gain latent	-	770
Gain réalisé	-	24 393
Total des passifs financiers à la JVRN détenus à des fins de transaction	-	25 163
Total	1 133 145	1 047 948

7 Parts rachetables

Au cours des périodes closes les 30 juin 2016 et 2015, les nombres de parts émises, rachetées et en circulation s'établissaient comme suit :

	2016		2015	
	Série A	Série F	Série A	Série F
Parts en circulation au 1^{er} janvier	2 941 137	430 256	2 851 909	270 625
Parts rachetables émises	108 309	299 398	183 620	181 737
Parts rachetables émises au réinvestissement	114 416	29 536	126 751	19 279
Parts rachetables rachetées	(160 527)	(10 784)	(210 832)	(47 702)
Parts en circulation au 30 juin	3 003 335	748 406	2 951 448	423 939

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

Structure du capital

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts rachetables et un nombre illimité de parts rachetables de chaque série. Chaque part d'une série confère à son porteur le droit de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour sa série. Des fractions de parts peuvent également être émises.

Le Fonds se compose de plus d'une série de parts rachetables et chaque série de parts rachetables peut présenter sa propre structure de frais de gestion, de primes de rendement et de commissions de courtage. Par conséquent, chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et une participation égale aux distributions réalisées par le Fonds et en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la série après acquittement des passifs à court terme.

8 Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion et primes de rendement

Le gestionnaire fournit des services de gestion et des services-conseils au Fonds conformément à la convention. En contrepartie de ces services, le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion et une prime de rendement. Les parts de série A du Fonds comportent des frais de gestion mensuels correspondant à 1/12 de 1,5 % de la valeur liquidative des parts de série A. Le gestionnaire versera une commission de suivi de 0,75 %, tirée à même les frais de gestion perçus auprès du Fonds à l'égard des parts de série A.

La série F est semblable à la série A, mais aucune commission de suivi n'est incluse dans les frais de gestion. Des frais de gestion mensuels correspondant à 1/12 de 0,75 % de la valeur liquidative des parts de série F sont imputés aux parts de série F.

Conformément à la convention mise à jour et retraitée en date du 26 août 2013, la prime de rendement correspond à 20 % de l'excédent du rendement du Fonds sur le rendement de son indice de référence, l'indice composé S&P/TSX. La prime de rendement est calculée et courue quotidiennement et payée annuellement.

Pour la période close le 30 juin 2016, le total des frais de gestion et de la prime de rendement s'est établi respectivement à 163 852 \$ et à 0 \$ (172 076 \$ et 168 134 \$ pour la période close le 30 juin 2015), dont une tranche de 0 \$ figure dans les frais de gestion à payer au gestionnaire au 30 juin 2016 (110 564 \$ au 31 décembre 2015).

Le gestionnaire peut renoncer à facturer les frais de gestion du Fonds ou les prendre en charge. Cette décision est réévaluée régulièrement et elle est prise à la discrétion exclusive du gestionnaire. Au cours de la période, le gestionnaire n'a pas renoncé à facturer les frais de gestion (0 \$ en 2015).

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

Le gestionnaire détient 62 422 unités du Fonds au 30 juin 2016 (59 353 au 31 décembre 2015).

b) Frais du comité d'examen indépendant

Pour l'exercice clos le 30 juin 2016, la rémunération versée aux membres du comité d'examen indépendant a totalisé 5 951 \$ (5 918 \$ en 2015) et se composait uniquement de frais fixes.

9 Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Le total des commissions payées par le Fonds à des courtiers relativement à des opérations de portefeuille pour les périodes closes les 30 juin 2016 et 2015, ainsi que les autres frais de transactions, sont présentés dans l'état du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net du Fonds. Sous réserve de ce critère, il peut y avoir une préférence pour des firmes de courtage qui offrent certains services (ou payent pour ces derniers) (les arrangements sont appelés « accords de paiement indirects »), services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et les rapports de placement, ainsi que les bases de données et les logiciels en lien avec ces services. Le pourcentage de paiement indirect dûment constaté par rapport au total des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2016 et 2015 s'établit comme suit :

	2016	2015
Paiements indirects	3 373 \$	2 137 \$
Pourcentage du total des coûts de transactions (%)	8 %	12 %

10 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série, s'établit comme suit pour les périodes closes les 30 juin 2016 et 2015 :

	2016		2015	
	Série A \$	Série F \$	Série A \$	Série F \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	921 082	229 760	828 269	111 358
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice	2 970 204	560 419	2 882 796	335 705
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, par part	0,31	0,41	0,29	0,33

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes

Au 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

11 Impôt

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La totalité ou la quasi-totalité du revenu net aux fins de l'impôt et des gains en capital nets réalisés imposables au cours d'une période, après le report des pertes en avant, est distribuée aux porteurs de parts, de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital déterminées aux fins de l'impôt au 31 décembre 2015 s'établissent comme suit :

<u>Pertes en capital</u>		<u>Pertes autres qu'en capital</u>	
Montant \$	Échéance	Montant \$	Échéance
-	-	35 685	2031
		11 873	2032
		165 912	2033

